



Spécial Mouvement Local 2021

Édito

Les résultats des mouvements nationaux de mutations sont maintenant publiés (à l'exception des cadres A devant paraître le 4 mai). Notre Direction a déjà ouvert depuis le 22 avril 2021 la possibilité de saisir ses vœux dans ALOA pour les agent-es souhaitant muter.

Avant de nous insérer dans les méandres du mouvement local faisons un petit flash-back sur la genèse de ce mouvement de mutation 2.0.

2019 fut l'année de la mise en place dans 14 directions préfiguratrices de la départementalisation : exit les Directions/RAN/Missions structures, au détriment d'une Direction/Département pour les mouvements nationaux, et affectation Commune/service dans les mouvements locaux qui se tiennent en 2 temps. D'abord le mouvement local des agent-es déjà dans le département, suivi du mouvement local des « arrivant-es », qui donc se voient attribuer les postes dont personne ne veut.

2020 ne fut pas une année seulement compliquée d'un point de vue sanitaire, mais elle le fut également pour nos règles de gestion puisqu'a eu lieu la généralisation des règles pré-citées à l'ensemble des directions ; reconduction des nouvelles priorités introduites en 2019 dans les directions préfiguratrices et résorption des ALD. Maintien du super Joker « l'intérêt du service » pour les directeurs locaux.

Et enfin 2021 : La grande mutation ! Après la suppression des CAP en 2020, l'accélération de la mise en œuvre du Nouveau Réseau de Proximité (NRP), les premiers services délocalisés et toujours des suppressions d'emplois...

La demande d'une mutation est un exercice toujours délicat, complexe, et extrêmement personnel. Ainsi à travers ce numéro de Solid'RRR « spécial mutations », nous avons mis en avant les grands principes pour rédiger votre demande de vœux.

Suite à la disparition des CAP mutations votre demande doit être parfaite, avant de la valider, Solidaires Finances Publiques 77 est à votre disposition. Nous vous conseillerons sur les différentes priorités auxquelles vous pouvez prétendre, mais nous vous aiderons également à bien rédiger votre demande pour l'ordre des vœux, la rédaction d'un courrier explicatif personnalisé et optimisé, et la production des bons justificatifs si vous êtes dans des situations particulières.

Rédiger seul sa demande, c'est prendre un risque.

Puis, au moment de la publication des mouvements, nous vous accompagnerons également dans des démarches d'information, puis de recours si besoin.

Solidaires Finances Publiques 77 sera toujours présent à vos côtés pour défendre vos droits, exiger la transparence nécessaire et obtenir le meilleur pour chacun-e de vous.

Je dois participer au mouvement local si :

- J'ai participé au mouvement national et j'ai obtenu l'un de mes vœux
- J'étais le plus jeune agent dans mon service, mon poste est supprimé, et je suis obligé de changer de service au sein de ma direction*. (Attention : la garantie de maintien à la RAN n'existe plus).
- Je souhaite changer de commune d'affectation dans ma direction*
- Je souhaite changer de service dans ma direction* y compris sur la même commune.
- Je souhaite postuler sur un poste au choix proposé en local (exemple : EDR) ou ne plus être EDR.
- Je suis ALD et je souhaite obtenir un poste « fixe ».
- Mon service est restructuré sur une autre commune dans ma direction*, je fais partie du périmètre** et je ne souhaite pas suivre ma mission.

* et département / ** voir plus loin.

ATTENTION : Pour changer de direction, sur une même commune, ou une autre commune du département (exemple : DDFIP77/MELUN/SIE => DISI Ile-de-France/Seine-et-Marne) j'ai raté le coche : cela relève du mouvement national.



Les délais de séjour géographique et fonctionnel Le délai de séjour entre 2 mutations : les grands principes

La participation des agents aux mouvements de mutation prenant effet au 1er septembre 2021 est conditionnée par les règles de délais de séjour géographique et/ou fonctionnel (spécialité/blocs fonctionnels pour les A et dominante ou 1er métier pour les B).

Cas général : le délai entre deux mutations (nationale ou locale) est de 2 ans, ramené à 1 an en cas de priorité, quelle qu'elle soit.

Ainsi si tu as été muté au 1er septembre 2020, tu ne pourras participer qu'au mouvement du 1er septembre 2022. 2021 si tu es en situation de priorité*. Cependant des exceptions existent (voir tableaux).

Situations justifiant une levée du délai de séjour :

1/ Les agents en situation de priorité de :

- Rapprochement,
- Handicap,
- Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé,
- Réorganisation de services,
- Suppression d'emploi,
- CIMM DOM

2/ Les agents mutés à titre prioritaire suite à réorganisation ou suppression d'emploi lors du mouvement précédent.

3/ Les agents positionnés ALD locaux (pour le mouvement local)

Délais de séjour : mobilité géographique (au niveau national et local)					
Population concernée	Mobilité faisant suite à	Délai de séjour	Point de départ du délai de séjour	Mutation possible au	En cas de situation prioritaire
A/B/C	Mutation	2 ans	01/09/2020	01/09/2022	Mutation possible au 01/09/2021 si installation effective au 01/09/2020
A	Recrutement au choix	3 ans	01/09/2020	01/09/2023	
A : promus par LA/lauréats EP	1ère affectation dans le corps	3 ans	01/09/2020	01/09/2023	
B : promus par LA/lauréats CIS		2 ans	01/09/2020	01/09/2022	

Délais de séjour : mobilité géographique suite à 1ère affectation (Contractuels handicapés/Pacte/Recrutements sans concours)		
Voie de recrutement	Délai de séjour	Observations
Agents recrutés par la voie du contrat PACTE (administratif ou technique)	3 ans sur leur poste recrutement *	À compter du 1er jour du contrat
Agent contractuel handicapé C		
Agent contractuel handicapé B et A	Mêmes conditions que pour les agents recrutés par concours	

*Sauf en cas de situation de priorité : le délai est ramené à 1 an à compter du 1er jour du contrat

Comment se déroule le mouvement local ?

Les mouvements locaux se tiennent à l'issue des mouvements nationaux :

L'administration traitera en premier lieu les vœux des agents déjà affectés dans la direction et département (groupe 1) puis les agents entrant dans la Direction et le département suite au mouvement national (groupe 2).

Groupe 1	Groupe 2
Agents prioritaires Vœux pour convenance personnelle et ALD locaux	Agents ayant une priorité de rapprochement Vœux pour convenance personnelle

Par exception, les agents lauréats du CIS ou promus par liste d'aptitude de C en B et qui ont obtenu leur Direction/Département d'origine l'année de la promotion seront inclus dans le groupe 1.

Les postes locaux au choix font l'objet d'une analyse à part parmi les différents candidats.

Ordre d'examen des demandes des agents dans le mouvement local :

GROUPE 1 : Agents déjà dans le département avant le mouvement national y compris lauréats CIS et promus LA de C en B revenant dans le département l'année de leur promotion.
P1 : Priorité pour suivre son emploi et ses missions (1) au sein de la direction/département
P2 : Priorité pour rester sur son service d'origine en cas de vacance (1)(2)
P3 : Priorité pour tout emploi vacant dans un service de même nature sur sa commune d'affectation (1)(2)
P4 : Priorité pour tout emploi vacant situé sur sa commune d'affectation (1)(2)
P5 : Priorité pour tout emploi vacant de même nature sur l'ensemble de la Direction et du même département (1)(2)
P6 : Priorité pour tout emploi vacant sur la Direction (1)(2)
P7 : Priorité pour rapprochement familial (3)
P8 : Convenances personnelles
GROUPE 2 : Agents entrant dans le département suite au mouvement national
P1 : Priorité pour rapprochement de conjoint (3)
P2 : Convenances personnelles

(1) En cas de restructuration de service dans la même Direction et le même département

(2) En cas de suppression d'emploi

(3) S'exerce sur la commune la plus proche du domicile ou du lieu d'exercice de la profession du conjoint (pièces justificatives à fournir)

Les réorganisations de services

Périmètre :

En cas de réorganisation administrative s'accompagnant de transfert d'emplois, le directeur établit la liste (appelée « périmètre ») des agents qui peuvent bénéficier des différentes priorités.

Pour figurer dans ce périmètre, les agents concernés doivent réunir les 3 conditions cumulatives suivantes :

- avoir la bonne affectation nationale (direction et département),
- être affecté en local sur le ou les services concernés par la réforme,
- exercer totalement ou partiellement les missions transférées.

Les agents EDR et ALD ne sont donc pas dans le périmètre !!

Si le service est transféré sur la même commune, l'agent a obligation de suivre sa mission. En effet, son affectation locale ne change pas.

L'intérêt du service : le Joker ultime de la direction locale qui peut tout faire basculer

Dans l'« intérêt du service », la DG offre au directeur local la possibilité de déroger aux règles : ce dernier peut utiliser ce « joker » pour bloquer ou faciliter une mutation. Solidaires Finances Publiques dénonce cette remise en cause de la règle de l'ancienneté administrative.

Il est donc INDISPENSABLE de nous contacter en local pour une aide individuelle et adaptée pour la rédaction de tes vœux, surtout si tu dois participer au mouvement local à la suite du mouvement national.

Quel mouvement, et quelles priorités ?

Les agents identifiés comme faisant partie du périmètre de la restructuration et :

- qui veulent suivre leur mission :

Bénéficient d'une priorité « absolue jusqu'à leur chaise », dans la limite des emplois transférés. Si le nombre d'emplois transférés est inférieur au nombre d'emplois initial, c'est l'ancienneté administrative qui départagera les candidats.

La priorité s'exercera dans le mouvement national si le service est transféré en dehors du département ou la direction (priorité supra départementale) ou, dans le mouvement local si le service reste dans la direction et le département.

- qui ne veulent pas suivre leur mission :

Peuvent participer au mouvement national en faisant jouer la priorité supra départementale, sur les départements limitrophes à leur département actuel d'affectation, ou bénéficier des diverses priorités dans le cadre du mouvement local.

Dans le cas où ils n'obtiendraient pas satisfaction, ils seront alors « ALD local » (anciennement : « ALD département ») dans leur direction et département d'origine.

Dans les 2 cas, les délais de séjour sont levés, et, suite à leur nouvelle affectation, aucun délai de séjour ne leur sera imposé.

Attention aux dates :

Dans les instructions sur les mutations, la DG a été très claire : les justificatifs doivent être joints au moment du dépôt de la demande. Quant aux vœux, ils ne peuvent plus être modifiés après la date limite de la campagne.

Ouverture de saisie des vœux dans ALOA :

22 avril 2021

Date de fermeture :

- mouvement C titulaires 7 mai 2021
- mouvement B titulaires 12 mai 2021
- mouvement A titulaires 21 mai 2021

Dates Prévisionnelles de publication des mouvements locaux :

- C titulaires 4 juin 2021
- B titulaires 4 juin 2021
- A titulaires 11 juin 2021

Liste des services pour les agent-es de Catégorie C

Commune	Service	Date fermeture	Ville de transfert
BRAY-SUR-SEINE	Trésorerie Mixte de Bassée-Montois	Fermeture en 2023	Transfert sur Provins
CHELLES	SIE de Chelles	Fermeture en 2022	Transfert sur Meaux
CHELLES	Service de Gestion Comptable de Chelles		
COULOMMIERS	SIP de Coulommiers	Antenne de Meaux en 2022	
COULOMMIERS	SIE de Coulommiers	Antenne de Meaux en 2022	
COULOMMIERS	Service de Gestion Comptable de Coulommiers		
COULOMMIERS	SPFE de Meaux Antenne à Coulommiers		
FONTAINEBLEAU	SIP de Fontainebleau	Fermeture en 2022	Transfert sur Montereau
FONTAINEBLEAU	SIE de Fontainebleau	Fermeture en 2022	Transfert sur Montereau
FONTAINEBLEAU	Trésorerie Secteur Local de Fontainebleau-Avon		
LAGNY-SUR-MARNE	SIP de Lagny-sur-Marne		
LAGNY-SUR-MARNE	SIE de Lagny-sur-Marne	Antenne de Roissy en 2023	
LAGNY-SUR-MARNE	Trésorerie Hospitalière de Lagny CH EST FRANCIEN		
MEAUX	SIP de de Meaux		
MEAUX	SIE de Meaux		
MEAUX	Service de Gestion Comptable de Meaux		
MEAUX	SPFE de Meaux		
MEAUX	Service communs de Meaux		
MEAUX	PTGC de Melun – antenne de Meaux		
MELUN	Services de direction à Melun		
MELUN	PTGC de Melun		
MELUN	SIP de Melun		
MELUN	SIP de Sénart	Fusion avec Melun en 2022	
MELUN	SIE de Melun		
MELUN	SIE de Sénart	Fusion avec Melun en 2022	
MELUN	Trésorerie Secteur Local de Melun Val de Seine		
MELUN	Trésorerie Municipale de Sénart	Fusion avec Melun en 2023	
MELUN	Trésorerie Amendes de Seine-et-Marne		
MELUN	Paierie départementale de Seine-et-Marne		
MELUN	SPFE de Melun		
MONTEREAU-FAULT-YONNE	SIP de Montereau-Fault-Yonne		
MONTEREAU-FAULT-YONNE	SIE de Montereau-Fault-Yonne		
MONTEREAU-FAULT-YONNE	Trésorerie Secteur Local de Montereau-Fault-Yonne	Fermeture en 2023	Transfert sur Fontainebleau
NEMOURS	SIP de Nemours	Fermeture en 2022	Transfert sur Montereau
NEMOURS	Trésorerie Secteur Local de Nemours	Fermeture en 2023	Transfert sur Fontainebleau
NOISIEL	SIP de Noisiel		
NOISIEL	SIE de Noisiel	Fermeture en 2023	Transfert sur Roissy
PROVINS	SIP de Provins		
PROVINS	Service de Gestion Comptable de Provins		
ROISSY-EN-BRIE	SIP de Roissy-en-Brie	Fermeture en 2022	Transfert sur Noisiel
ROISSY-EN-BRIE	SIE de Roissy-en-Brie		
SAVIGNY-LE TEMPLE	SIP de Sénart – antenne Accueil Savigny Le Temple		
SEINE-ET-MARNE	Equipe de renfort (au choix)	Au choix	

Liste des services pour les agent-es de Catégorie B

Commune	Service	Date fermeture	Ville de transfert
BRAY-SUR-SEINE	Trésorerie Mixte de Bassée-Montois	Fermeture en 2023	Transfert sur Provins
CHELLES	SIE de Chelles	Fermeture en 2022	Transfert sur Meaux
CHELLES	Service de Gestion Comptable de Chelles		
COULOMMIERS	PCR de Meaux – Antenne Coulommiers		
COULOMMIERS	SIP de Coulommiers	Antenne de Meaux en 2022	
COULOMMIERS	SIE de Coulommiers	Antenne de Meaux en 2022	
COULOMMIERS	Service de Gestion Comptable de Coulommiers		
COULOMMIERS	SPFE de Coulommiers		
FONTAINEBLEAU	PCE de Fontainebleau		
FONTAINEBLEAU	PCR de Melun – Antenne Fontainebleau		
FONTAINEBLEAU	SIP de Fontainebleau	Fermeture en 2022	Transfert sur Montereau
FONTAINEBLEAU	SIE de Fontainebleau	Fermeture en 2022	Transfert sur Montereau
FONTAINEBLEAU	Trésorerie Secteur Local de Fontainebleau-Avon		
LAGNY-SUR-MARNE	PCE de Lagny-sur-Marne		
LAGNY-SUR-MARNE	PCR de Sénart - Antenne Lagny-sur-Marne		
LAGNY-SUR-MARNE	SIP de Lagny-sur-Marne		
LAGNY-SUR-MARNE	SIE de Lagny-sur-Marne	Antenne de Roissy en 2023	
LAGNY-SUR-MARNE	Trésorerie Hospitalière de Lagny CH EST FRANCIEN		
MEAUX	BCR de Meaux		
MEAUX	PCE de Meaux		
MEAUX	PCR de Meaux		
MEAUX	SIP de de Meaux		
MEAUX	SIE de Meaux		
MEAUX	Service de Gestion Comptable de Meaux		
MEAUX	SPFE de Meaux		
MEAUX	PTGC de Melun – antenne à Meaux		
MELUN	Services de direction à Melun		
MELUN	BCR de Melun		
MELUN	PCR de Melun		
MELUN	PCR de Sénart		
MELUN	PTGC de Melun		
MELUN	SIP de Melun		
MELUN	SIP de Sénart	Fusion avec Melun en 2022	
MELUN	SIE de Melun		
MELUN	SIE de Sénart	Fusion avec Melun en 2022	
MELUN	Trésorerie Secteur Local de Melun Val de Seine		
MELUN	Trésorerie Municipale de Sénart	Fusion avec Melun en 2023	

Commune	Service	Date fermeture	Ville de transfert
MELUN	Trésorerie Amendes de Seine-et-Marne		
MELUN	Paierie départementale de Seine-et-Marne		
MELUN	PRS de Seine-et-Marne		
MELUN	SPFE de Melun		
MONTEREAU-FAULT-YONNE	SIP de Montereau-Fault-Yonne		
MONTEREAU-FAULT-YONNE	SIE de Montereau-Fault-Yonne		
MONTEREAU-FAULT-YONNE	Trésorerie Secteur Local de Montereau-Fault-Yonne	Fermeture en 2023	Transfert sur Fontainebleau
NEMOURS	SIP de Nemours	Fermeture en 2022	Transfert sur Montereau
NEMOURS	SIE de Nemours		
NEMOURS	Trésorerie Secteur Local de Nemours	Fermeture en 2023	Transfert sur Fontainebleau
NOISIEL	SIP de Noisiel		
NOISIEL	SIE de Noisiel	Fermeture en 2023	Transfert sur Roissy
PROVINS	PCRP de Melun – Antenne Provins		
PROVINS	SIP de Provins		
PROVINS	SIE de Provins	Fermeture en 2022	Transfert sur Montereau
PROVINS	Service de Gestion Comptable de Provins		
ROISSY-EN-BRIE	PCRP de Meaux - Antenne Roissy-en-Brie		
ROISSY-EN-BRIE	SIP de Roissy-en-Brie	Fermeture en 2022	Transfert sur Noisiel
ROISSY-EN-BRIE	SIE de Roissy-en-Brie		
SAVIGNY-LE TEMPLE	SIP de Sénart – antenne Accueil Savigny Le Temple		
SEINE-ET-MARNE	Equipe de renfort (au choix)		

Liste des services pour les agent-es de Catégorie A

Commune	Service	Date fermeture	Ville de transfert
BRAY-SUR-SEINE	Trésorerie Mixte de Bassée-Montois	Fermeture en 2023	Transfert sur Provins
CHELLES	SIE de Chelles	Fermeture en 2022	Transfert sur Meaux
CHELLES	Service de Gestion Comptable de Chelles		
COULOMMIERS	SIP de Coulommiers	Antenne de Meaux en 2022	
COULOMMIERS	SIE de Coulommiers	Antenne de Meaux en 2022	
COULOMMIERS	Service de Gestion Comptable de Coulommiers		
FONTAINEBLEAU	PCE de Fontainebleau		
FONTAINEBLEAU	PCRP de Melun – Antenne Fontainebleau		
FONTAINEBLEAU	SIP de Fontainebleau	Fermeture en 2022	Transfert sur Montereau
FONTAINEBLEAU	SIE de Fontainebleau	Fermeture en 2022	Transfert sur Montereau
FONTAINEBLEAU	Trésorerie Secteur Local de Fontainebleau-Avon		
LAGNY-SUR-MARNE	PCE de Lagny-sur-Marne		
LAGNY-SUR-MARNE	SIP de Lagny-sur-Marne		
LAGNY-SUR-MARNE	SIE de Lagny-sur-Marne	Antenne de Roissy en 2023	
LAGNY-SUR-MARNE	Trésorerie Hospitalière de Lagny CH EST FRANCLIEN		
MEAUX	4EME BDV de Meaux		
MEAUX	5EME BDV de Meaux		
MEAUX	6EME BDV de Meaux		
MEAUX	BCR de Meaux		
MEAUX	PCE de Meaux		
MEAUX	PCRP de Meaux		
MEAUX	SIP de de Meaux		
MEAUX	SIE de Meaux		
MEAUX	Service de Gestion Comptable de Meaux		
MEAUX	SPFE de Meaux		
MEAUX	PTGC de Melun – antenne Meaux		
MELUN	Huissiers (Direction)		
MELUN	Services de Direction		
MELUN	Pôle d'Évaluation Domaniale (Direction)		
MELUN	2EME BDV de Melun		
MELUN	3EME BDV de Melun		
MELUN	BCR de Melun		
MELUN	PCRP de Melun		
MELUN	PCRP de Sénart		
MELUN	PTGC de Melun		
MELUN	SIP de Melun		
MELUN	SIP de Sénart	Fusion avec Melun en 2022	
MELUN	SIE de Melun		
MELUN	SIE de Sénart	Fusion avec Melun en 2022	
MELUN	Trésorerie Secteur Local de Melun Val de Seine		
MELUN	Trésorerie Municipale de Sénart	Fusion avec Melun en 2023	
MELUN	Trésorerie Amendes de Seine-et-Marne		
MELUN	Paierie départementale de Seine-et-Marne		
MELUN	PRS de Seine-et-Marne		
MELUN	SPFE de Melun		
MONTEREAU-FAULT-YONNE	SIP de Montereau-Fault-Yonne		
MONTEREAU-FAULT-YONNE	SIE de Montereau-Fault-Yonne		
MONTEREAU-FAULT-YONNE	Trésorerie Secteur Local de Montereau-Fault-Yonne	Fermeture en 2023	Transfert sur Fontainebleau
NEMOURS	SIP de Nemours	Fermeture en 2022	Transfert sur Montereau
NEMOURS	Trésorerie Secteur Local de Nemours	Fermeture en 2023	Transfert sur Fontainebleau
NEMOURS	SIE de Melun – antenne Nemours		
NOISIEL	SIP de Noisiel		
NOISIEL	SIE de Noisiel	Fermeture en 2023	Transfert sur Roissy
PROVINS	SIP de Provins		
PROVINS	SIE de Provins	Fermeture en 2022	Transfert sur Montereau
PROVINS	Service de Gestion Comptable de Provins		
ROISSY-EN-BRIE	PCRP de Meaux - Antenne Roissy-en-Brie		
ROISSY-EN-BRIE	SIP de Roissy-en-Brie	Fermeture en 2022	Transfert sur Noisiel
ROISSY-EN-BRIE	SIE de Roissy-en-Brie		
SAVIGNY-LE TEMPLE	SIP de Sénart – antenne Accueil Savigny Le Temple		
SEINE-ET-MARNE	Equipe de renfort (au choix)		

Solidaires Finances Publiques 77 se tiendra à votre disposition durant toute la période, ne restez pas seuls, informez-vous.

Nous organisons des permanences sur différents sites de la DDFiP 77, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Nous sommes également joignables par mail :
solidairesfinancespubliques.ddfip77@dgfip.finances.gouv.fr

Ou par téléphone :
Laureen GABORIT : 06.14.26.81.75 ou Guillaume LEFIER : 06.58.63.21.24

Retrouvez-nous également :
Notre site local : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/770/>
Facebook : solidaires finances publiques 77



SECTION :

Bulletin d'adhésion 2021

Coupon à remettre à ton correspondant
accompagné du règlement



IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres)	N° ANAIS (10 chiffres)
-----------------------	------------------------

NOM d'usage _____ Prénom _____

NOM de naissance _____ Date de naissance _____

Cadre : _____ Grade : _____ Echelon : _____ Date de prise de rang : _____

Informations professionnelles	Informations personnelles
Service : _____	Adresse perso. : _____
Site : _____	_____
Temps partiel : _____	_____
@ _____	@ _____
☎ _____	☎ _____
Ces informations sont obligatoires	Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur solidairesfinancespubliques.org

Montant de la cotisation →